

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 19 – du 7 mai au 14 mai 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : ISRAËL EN SUPER SPARTE : L'AUTONOMIE MILITAIRE À QUEL PRIX ?

Le discours fondateur de la Super Sparte a eu lieu en septembre 2025.

Lors d'une conférence du ministère des Finances à Jérusalem, Benjamin Netanyahu avait marqué un tournant rhétorique en reconnaissant publiquement qu'Israël se trouvait dans « une forme d'isolement » diplomatique, qu'il devait par conséquent s'adapter à une économie présentant des « caractéristiques autarciques », et se transformer en une « super-Sparte » du XXI^{ème} siècle face aux sanctions et boycotts internationaux. Face à la fronde du Forum des entreprises israéliennes et de la Histadrut (plus grande fédération syndicale d'Israël), le Premier ministre avait tempéré ses propos, recentrant l'autarcie sur la seule production militaire.

LE CHIFFRE À RETENIR

120 Mds \$

INVESTISSEMENTS

DÉCENNAUX DANS LE BITD

ANNONCÉS PAR ISRAËL

Cette doctrine s'accompagne d'un effort budgétaire historique en faveur de la défense depuis trois ans.

Les dépenses militaires israéliennes ont atteint 46,5 Mds USD en 2024 (+65 % en g.a et plus de 8 % du PIB) et ont propulsé Israël au 12^{ème} rang mondial des budgets de défense (1^{er} rang mondial par habitant). Cette trajectoire s'est accélérée en 2025 avec deux rallonges successives : 12,5 Mds USD en juillet, puis 9,2 Mds USD en septembre, votés par la Knesset pour absorber le coût de la guerre de 12 jours avec l'Iran (juin 2025) et de la guerre à Gaza. Au total, Israël aurait consacré environ 52 Mds USD à sa défense en 2025, soit 8,8 % du PIB, avec un plafond de déficit relevé à 5,2 %. L'opération lancée le 28 février 2026 contre l'Iran et l'épisode conflictuel avec le Hezbollah ont pérennisé une nouvelle équation budgétaire. Fin mars, la Knesset a approuvé un budget de défense d'environ 45 Mds USD au sein d'un budget global record de 268 Mds USD, un futur collectif budgétaire étant déjà anticipé. Le budget 2026 confirme l'arbitrage en faveur de l'économie de guerre : coupes dans les dépenses civiles, maintien de la TVA à 18 %, gel prolongé des tranches d'impôt et des salaires publics.

Un plan à 350 Mds ILS (120 Mds USD) a été lancé, visant une autonomie militaire assumée. Début mai 2026, le Premier ministre israélien a annoncé, en réitérant sa référence à « super-Sparte », l'injection de 350 Mds ILS sur dix ans dans l'indépendance en matière d'armement (incluant la production locale d'aéronefs israéliens) pour « ne pas être dépendants de l'étranger ». Ce plan, qui viendrait s'ajouter au budget de la défense déjà existant, n'a fait l'objet d'aucune discussion interne au cabinet ni d'aucune recommandation, alors que la commission Nagel, mandatée par son propre gouvernement pour évaluer les besoins budgétaires et capacitaires de la défense à long terme, ne préconisait qu'une rallonge de 133 Mds ILS (45 Mds USD) sur la décennie. Cette trajectoire prolonge la déclaration faite par le Premier ministre israélien dans un entretien à *The Economist* du 9 janvier 2026, à l'occasion duquel il affichait l'objectif de mettre fin d'ici 2034 à l'aide militaire américaine annuelle de 3,8 Mds USD versée à Israël au titre du MoU signé en 2016. La voie vers l'autosuffisance militaro-industrielle se traduit naturellement par un découplage progressif vis-à-vis de Washington.

Ces déclarations se sont accompagnées de premières annonces industrielles. Sur le volet domestique, l'accent a été mis sur les intercepteurs. La société Rafael a livré fin décembre 2025 le premier système opérationnel *Iron Beam*, premier intercepteur laser de haute puissance au monde, désormais intégré à l'architecture défensive multicouche. En avril 2026, le gouvernement a par ailleurs décidé d'accélérer la production des intercepteurs *Arrow* par IAI en mobilisant l'ensemble de l'écosystème industriel à travers un contrat dont le montant pourrait atteindre plusieurs milliards de shekels. Sur le plan européen, Rafael a signé fin avril 2026 une lettre d'intention avec Volkswagen pour reprendre l'usine menacée de fermeture d'Osnabrück en Allemagne, afin d'y produire camions porteurs, lanceurs et générateurs de l'Iron Dome, dans la perspective d'un contrat pouvant dépasser 6 Mds EUR. En Roumanie, Elbit Systems a inauguré le 27 avril 2026 à Chitila sa septième usine locale, dédiée à la conception de drones tactiques. En implantant des maillons d'assemblage chez ses clients européens, Israël s'intègre à leurs chaînes de valeur tout en se prémunissant contre d'éventuels embargos politiques.

Le modèle spartiate se heurte à des limites structurelles et financières. Au plan budgétaire, le ratio dette/PIB israélien devrait franchir le seuil des 70 % en 2026 ; selon les milieux économiques, la mise en œuvre du plan Netanyahu projeterait ce ratio vers 80 % du PIB, un seuil qui pourrait s'avérer dangereux pour l'économie israélienne. Au plan commercial, la dépendance d'Israël vis-à-vis de son commerce extérieur est l'une des plus fortes au monde : en 2025, il représentait près de 60 % de la richesse nationale, ce qui rend une autarcie totale économiquement intenable. Au plan industriel enfin, Israël reste dépendant des chaînes d'approvisionnement mondiales pour les semi-conducteurs, les composites avancés et les systèmes de propulsion. Le modèle « Super Sparte » apparaît ainsi davantage comme la structuration d'une économie de guerre résiliente aux sanctions que comme une authentique autarcie, au prix d'un risque d'affaiblissement de la « Startup Nation », de fuite des capitaux et d'un endettement massif.

Service Économique de Tel Aviv

ÉGYPTE

1. RALENTISSEMENT DE L'INFLATION À 14,9 % EN AVRIL

L'[inflation annuelle urbaine](#) a été ramenée de 15,2 % en mars à 14,9 % en avril, marquant son premier recul en trois mois et un niveau inférieur aux anticipations de plusieurs analystes (15,9 %). Cette évolution masque toutefois des dynamiques contrastées selon les composantes de l'indice. Les pressions inflationnistes se sont atténuées dans les transports, dont la hausse des prix a ralenti à 29,2 % (-10,2 pdp), ainsi que dans la santé (9,3 %, soit -7,7 pdp). À l'inverse, les prix des produits alimentaires et des boissons ont accéléré à 6,7 % en glissement annuel (+1,1 pdp), tandis que ceux du logement et des services publics ont fortement progressé à 38,5 % (+3,2 pdp), sous l'effet de la hausse des tarifs de l'électricité. Par ailleurs, en glissement mensuel, l'inflation est passée de 3,2 % en mars à 1,1 % en avril, dans un contexte d'accalmie des prix alimentaires et des boissons, qui ont reculé de 0,7 % sur le mois d'avril. L'inflation demeure nettement supérieure à la cible de la Banque centrale (7 % \pm 2 points à horizon fin 2026), même si l'apaisement partiel des tensions régionales et la relative stabilisation du taux de change pourraient favoriser une reprise graduelle du cycle d'assouplissement monétaire dans les prochains mois.

2. VISITE DU PRÉSIDENT MACRON EN ÉGYPTE ET PARTICIPATION AU SOMMET AFRICA FORWARD 2026 AU KENYA

Le [Président Emmanuel Macron](#) s'est rendu le 9 mai à Alexandrie aux côtés du Président Abdel Fattah Al-Sissi, à l'occasion de l'inauguration du nouveau campus de l'Université Senghor, en présence de la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo. Les deux chefs d'État ont effectué une visite de la Citadelle de Qaitbay et assisté à une présentation des fouilles archéologiques sous-marines liées aux vestiges du phare d'Alexandrie, illustrant la coopération scientifique et patrimoniale. Le Président Al-Sissi a salué le renforcement des relations bilatérales et exprimé sa volonté d'approfondir la coopération dans les domaines de la culture, du tourisme, des antiquités et des arts. Le Président Macron a, pour sa part, réaffirmé l'engagement de la France à renforcer les liens culturels et universitaires avec l'Égypte, dans le

cadre du partenariat stratégique entre les deux pays. Les deux chefs d'État ont ensuite participé au Sommet Africa Forward qui s'est tenu les 11 et 12 mai au Kenya. Le Président Al-Sissi a participé à une session de travail consacrée à la [réforme du système financier international](#) et à l'amélioration de l'accès des pays africains aux financements durables. En parallèle, le ministre égyptien des Communications et des Technologies de l'information, Raafat Hindy, est intervenu lors d'une [table ronde](#) consacrée à la croissance et à l'innovation, au cours de laquelle il a mis en avant la stratégie égyptienne en matière d'intelligence artificielle et appelé au renforcement des infrastructures numériques et des partenariats technologiques africains.

3. GREEN SKY CAPITAL FINANCE UNE USINE DE CARBURANT D'AVIATION DURABLE, AVEC LE FRANÇAIS SEAOWL COMME CONTRACTANT EPC

La société projet Green Sky Capital a annoncé la clôture financière d'un projet de [production de carburant d'aviation durable](#) (SAF) à Ain Sokhna, au sein de la Zone économique du canal de Suez. Les investissements (montants non communiqués) seront apportés par le conglomérat Qatari Al Mana Holding et la société d'investissement saoudienne Vision Invest, avec un cofinancement de la Qatar National Bank, The Arab Energy Fund et le fonds Ninety One - filiale du groupe de services financiers sud-africain Investec. Le contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) a été attribué au groupe français SeaOwl, et certaines technologies seront fournies par la société française Axens, filiale de l'Institut français du pétrole. Présenté comme l'une des premières plateformes industrielles de SAF de la région ANMO, le projet doit entrer en exploitation commerciale d'ici fin 2027. L'installation disposera d'une capacité de production annuelle pouvant atteindre 200 000 tonnes de biocarburants incluant du SAF, de l'huile végétale hydrotraitée, du biopropane et du bionaphte. Le projet bénéficie par ailleurs d'un accord d'achat de long terme avec Shell.

4. RELÈVEMENT DE CERTAINS TARIFS POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le 6 mai, l'Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA) a approuvé une [hausse tarifaire](#) comprise entre 9 % et 15 % des prix de

certains forfaits mobiles et internet, dans un contexte de forte croissance de la demande et d'augmentation des coûts d'exploitation (hausse des prix de l'énergie et des équipements). Cette mesure vise à permettre aux opérateurs de maintenir leurs investissements dans les infrastructures et d'améliorer la qualité des services, alors que la consommation d'internet fixe a progressé de 36 % en glissement annuel au cours des douze derniers mois. Le régulateur a toutefois maintenu inchangés les tarifs des communications fixes et mobiles, des cartes de recharge et des services de portefeuille électronique. Dans une logique d'inclusion numérique, la NTRA a également demandé aux opérateurs de lancer de nouvelles offres à bas coût, 150 EGP pour l'internet fixe et 5 EGP pour le mobile, contre respectivement 210 et 13 EGP précédemment. Par ailleurs, l'accès aux sites gouvernementaux et éducatifs sera désormais gratuit, y compris après épuisement des données mobiles des utilisateurs.

5. LA NBE ENTRE AU CAPITAL DU PROJET SOLAIRE OBELISK PORTÉ PAR SCATEC, EDF POWER SOLUTIONS ET NORFUND

Le 6 mai, l'énergéticien norvégien Scatec a annoncé la [signature](#) d'un partenariat avec National Bank of Egypt (NBE) dans le cadre du projet solaire Obelisk, situé à Nagaa Hammadi en Haute-Égypte. La banque publique égyptienne va prendre une participation de 20% dans ce projet, qui doit développer une capacité de production solaire de 1,1 GW assortie de 200 MWh de stockage par batteries. Scatec portera ainsi sa participation à 40 % tout en conservant le contrôle opérationnel du projet via une structure de détention à plusieurs niveaux. Les 40 % restants demeurent répartis à parts égales entre l'énergéticien français EDF Power Solution et Norfund. L'infrastructure, dont la première phase a été inauguré en 2026 par le Premier ministre Mostafa Madbouly, figure parmi les plus importants projets d'énergies renouvelables en Égypte et bénéficie du soutien d'institutions financières internationales comme la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

IRAK

1. LE PREMIER MINISTRE DÉSIGNÉ PRÉSENTE SES PREMIÈRES ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

Ali Al-Zaidi, désigné en avril comme le prochain Premier ministre d'Irak, a présenté au Parlement irakien les grandes lignes de son programme économique. Celui-ci s'inscrit dans la continuité des grands projets de réformes du Premier ministre sortant, Mohammed Chia Al-Soudani. Il met notamment l'accent sur la diversification de l'économie irakienne et la recherche de revenus non-pétroliers, la maîtrise du déficit public, l'amélioration de l'environnement des affaires y compris pour les investisseurs étrangers, ainsi que la poursuite de la réforme du secteur bancaire irakien. Au plan sectoriel, le programme mentionne également certains chantiers de modernisation dans les domaines de l'industrie, de l'électricité, de l'agriculture, de l'eau et des hydrocarbures. L'idée de la création d'un fonds souverain irakien est par ailleurs mentionnée. Ali Al-Zaidi doit présenter son équipe gouvernementale le 14 mai au Parlement irakien, avant un vote de confiance.

2. PASSAGES DE PÉTROLIERS IRAKIENS DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

Le 10 mai, deux pétroliers irakiens contenant chacun 2 millions de barils de pétrole auraient franchi le détroit d'Ormuz. Ce transit aurait été permis par des accords bilatéraux entre l'Irak et l'Iran prévoyant le passage au cas par cas de navires irakiens. Des pourparlers entre les deux pays auraient lieu actuellement dans le but d'autoriser de nouveaux trajets au cours des prochaines semaines.

IRAN

1. DÉPRÉCIATION DU RIAL

La monnaie nationale iranienne a subi le 11 mai une dépréciation massive face aux principales devises étrangères, reflétant de fortes attentes inflationnistes et un climat d'incertitude économique. Le dollar américain a franchi de nouveaux seuils historiques, se négociant dans une fourchette comprise entre 1 810 000 et 1 833 100 rials sur le marché libre. L'euro a également connu une hausse spectaculaire, atteignant des valeurs comprises entre 2 133 200 et 2 143 800

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

rials. Le dirham émirien, indicateur clé pour le commerce extérieur iranien, s'est stabilisé autour de 494 400 à 495 560 rials. Enfin, les taux des transferts auxquels sont assujettis les importateurs ont également augmenté.

2. BAISSÉ DE LA DEMANDE DES RAFFINERIES CHINOISES

Les exportations de pétrole iranien sous sanctions font face à un nouvel obstacle économique : les raffineries indépendantes chinoises (surnommées "Teapots" dans la province de Shandong), qui achetaient 90 % du brut iranien exporté, ont réduit leur production en raison de l'érosion de leurs marges bénéficiaires, d'une faible demande intérieure en Chine et de l'augmentation des cours mondiaux du pétrole. Le taux d'activité de ces raffineries est par conséquent descendu à 50 %. Parallèlement, le Trésor américain a imposé de nouvelles sanctions contre 12 individus et entités basés à Hong Kong, aux Émirats et à Oman et accusés de faciliter la vente de pétrole iranien pour le compte des Gardiens de la révolution.

3. CRISE DE L'ÉLECTRICITÉ ET PRÉVISIONS DE COUPURES

Le secteur industriel iranien se prépare à un été extrêmement difficile. La Chambre de commerce a averti que le pays pourrait faire face à 120 jours de restrictions électriques. Si des coupures quotidiennes d'environ deux heures sont prévues pour les secteurs résidentiel, commercial et administratif, l'industrie demeure la première victime des délestages. Bien que la capacité des énergies renouvelables ait récemment passé le cap des 4 000 mégawatts, le déficit d'investissement du secteur privé et les dommages subis par certaines centrales pétrochimiques (qui doivent désormais tirer leur électricité du réseau national) aggravent le déséquilibre énergétique, les besoins du pays avoisinant les 100 GW.

ISRAËL

1. AMÉLIORATION BUDGÉTAIRE EN AVRIL

Le déficit budgétaire israélien a reculé de 0,4 point de PIB en avril pour s'établir à 3,8 % du PIB en rythme annualisé, son plus bas niveau depuis novembre 2023. Cette amélioration est attribuable tant à une réduction des dépenses (-9,4 % g.a.) qu'à une hausse des recettes (+4,8 % g.a.). Dans le prolongement de cette dynamique, S&P a maintenu la notation

souveraine d'Israël à « A » avec perspective stable. L'agence table sur un maintien relatif du cessez-le-feu, qui permettrait un rebond de l'activité au second semestre et une croissance de 5,9 % en 2027. S&P table par ailleurs sur un déficit de 5,3 % du PIB en 2026, ramené à 4,4 % en 2027.

2. ISRAËL ÉTUDIE LE DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉS DE STOCKAGE DE GAZ

Le ministère israélien de l'Énergie a annoncé le 5 mai le lancement d'une étude de marché visant à évaluer le potentiel de développement d'infrastructures de stockage de gaz naturel à grande échelle. Cette initiative, pilotée par l'Autorité du gaz naturel, vise à renforcer la sécurité énergétique du pays alors que le conflit en cours au Moyen-Orient a mis en lumière les vulnérabilités du secteur énergétique israélien, les attaques iraniennes ayant contraint Israël à suspendre durant quelques semaines sa production gazière offshore. L'Autorité sollicite les contributions d'acteurs nationaux et internationaux sur les technologies et modèles commerciaux susceptibles d'assurer la continuité de l'approvisionnement en cas d'urgence, de perturbations ou de pics de consommation. Plusieurs options sont à l'examen, notamment l'exploitation de réservoirs épuisés, de cavités salines ainsi que des solutions basées sur le GNL, à terre comme en mer. L'évaluation portera sur la faisabilité technique, la structure des coûts, les mécanismes de financement et les délais de mise en œuvre. Les documents d'appel d'offre sont disponibles [en ligne](#) (en anglais) pour les entreprises intéressées.

3. L'AUTORITÉ ISRAËLIENNE DE LA CONCURRENCE QUALIFIE OFFICIELLEMENT LES CINQ GRANDES BANQUES ISRAËLIENNE « D'OLIGOPOLE »

Bank Hapoalim, Bank Leumi, Israel Discount Bank, Mizrahi Tefahot et First International Bank contrôlent conjointement près de 98 % des actifs bancaires, les deux premières (Leumi et Hapoalim) en détenant à elles seules 48 %. Ces établissements sont accusés de tirer des profits excessifs de taux d'intérêt élevés sur les crédits, sans répercuter équitablement les bénéfices sur leurs clients particuliers et PME. La Banque d'Israël a vivement critiqué cette décision, la jugeant « extrême et disproportionnée », susceptible à la fois de décourager les investisseurs et de n'apporter

aucun gain réel aux consommateurs. La qualification d'oligopole confère à l'Autorité le pouvoir d'imposer unilatéralement des directives contraignantes aux banques concernées, sans passer par une nouvelle loi. Ces mesures, qui entreront en vigueur le 6 mai 2027, ciblent le marché des dépôts d'épargne : interdiction de toute discrimination tarifaire, transparence des taux, obligation d'informer les clients à l'approche du renouvellement et possibilité de transférer ses dépôts en ligne, gratuitement et de manière sécurisée.

JORDANIE

1. LOCATION D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE REGAZÉIFICATION À AQABA

L'opérateur public d'électricité jordanien NEPCO a signé avec l'américain *Excelerate Energy* un contrat de 9 mois pour la location d'une nouvelle unité mobile de regazéification offshore (FSRU) d'une capacité de production de 1 Md de pieds cubes / jour. Initialement destinée à un projet irakien d'importation de GNL, l'unité est temporairement redirigée vers le terminal GNL Cheikh Sabah d'Aqaba en raison de retards sur la préparation des infrastructures en Irak. Ce nouveau contrat vise à assurer la continuité des approvisionnements en gaz dans le Royaume, en remplacement de l'actuelle unité *Energos Force* (capacité 750 M pieds cubes / jour), dont le contrat avec un sous-charter égyptien (août 2025) expirera fin juin. Cette solution temporaire, qui sera opérationnelle mi-2026, permettra la transition avant la mise en service de l'unité de regazéification onshore à Aqaba (capacité 720 M pieds cubes/jour), prévue fin 2026.

2. ACCORD D'1 Md USD POUR PRODUIRE DE L'AMMONIAC VERT

Le ministère de l'Énergie et des Ressources minérales a signé un accord d'investissement pouvant aller jusqu'à 1 Md USD avec la société *Jordan Green Ammonia*, consortium polono-émirati soutenu par une expertise technique néerlandaise. Cet accord vise à développer une ferme solaire d'une capacité de 500 MW, des systèmes de stockage d'énergie et des installations spécialisées pour produire de l'hydrogène vert et le transformer ensuite en ammoniac vert. L'objectif est d'atteindre une production annuelle de 100 000 tonnes. La clôture financière du projet est prévue pour

septembre 2027 et le début des opérations commerciales pour novembre 2030.

3. HAUSSE DE LA CAPITALISATION BOURSÈRE

La capitalisation boursière de la Bourse d'Amman (*Amman Stock Exchange, ASE*) a augmenté de +8 % depuis le début de 2026, soit une hausse de +2 Mds JOD/2,8 Mds USD. Le volume quotidien moyen des transactions s'est élevé à 12,2 M JOD/17,2 M USD par jour, contre 8,8 M JOD/12,4 M USD en moyenne par jour en 2025. Aussi, les sociétés cotées ont enregistré au premier trimestre (T1) 2026 leurs deuxièmes bénéfices les plus élevés, en progression de +9,9 % en glissement annuel, atteignant 621 M JOD / 875 M USD (contre 564 M JOD/795 M USD au T1 2025).

LIBAN

1. NOUVEL ÉLAN POUR L'ARAB PIPELINE AU LIBAN

Le ministère libanais de l'Énergie et de l'Eau a signé le 6 mai un accord avec le ministère égyptien du Pétrole et des Ressources minérales portant sur la réhabilitation de la portion libanaise de l'*Arab Gas Pipeline*, gazoduc de 1 200 km construit au début des années 2000 reliant l'Égypte au Liban via la Jordanie et la Syrie. Les travaux seront réalisés par la joint-venture jordano-égyptienne *Technical Company for Gas Pipeline Operation Services* (TGS) et concerneront près de 30 kilomètres de conduites entre la frontière syro-libanaise et la centrale de Deir Ammar, dans le nord du pays.

Beyrouth entend s'appuyer sur ce projet pour accroître la part du gaz naturel dans sa production électrique et réduire sa dépendance au fioul. La remise en service du gazoduc permettra également l'alimentation de la nouvelle centrale à cycle combiné de Deir Ammar, d'une capacité projetée de 825 MW.

L'accord s'inscrit dans un cadre de coopération énergétique régionale plus large. Début mai, le Liban, la Syrie et la Jordanie ont annoncé un partenariat visant à réhabiliter les infrastructures gazières et les lignes d'interconnexion électrique entre les trois pays afin de faciliter l'acheminement de gaz et d'électricité vers le Liban. Le schéma envisagé repose notamment sur l'utilisation des infrastructures jordaniennes d'importation de GNL à Aqaba, où le gaz serait regazéifié via une unité flottante avant d'être injecté

dans l'Arab Gas Pipeline en direction de la Syrie puis du Liban.

2. APPROBATION EN CONSEIL DES MINISTRES DU NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LA RÉOLUTION BANCAIRE, CONFORME AUX STANDARDS INTERNATIONAUX

Le Conseil des ministres a adopté le 4 mai un nouveau projet de loi sur la résolution bancaire, crucial pour la restructuration et le redressement du secteur financier libanais. Ce nouveau texte tient compte des recommandations d'amendements communiquées par le Fonds monétaire international au ministère des Finances et est jugé conforme aux standards internationaux. Le Fonds avait fait part aux autorités de plusieurs réserves sur la première mouture adoptée au Parlement en juillet dernier. Cette nouvelle version doit maintenant être examinée en commission parlementaire des Finances avant de faire l'objet d'un vote en session plénière. Il est toutefois à craindre que certains groupes d'intérêt tentent de ralentir ces discussions ou de proposer des amendements qui altèraient la substance du projet de loi et bloqueraient à nouveau les négociations avec le FMI.

De fait, l'adoption rapide et définitive de cette loi-cadre est très attendue par l'ensemble de la communauté internationale puisqu'elle permettra d'une part de faire avancer les discussions pour l'adoption d'un programme avec le FMI et d'autre part d'amorcer concrètement le chantier de restructuration du secteur bancaire au Liban. Concrètement, ce projet de loi vise à créer une commission spéciale de résolution bancaire lui permettant de faire appliquer les réglementations prudentielles et de prévoir en cas de manquement des opérations de résolution ou de liquidation ordonnée. Les décisions de cette commission seront notamment prises à la lumière des résultats d'audits indépendants supervisés par la commission de contrôle des banques et dans le cadre des modalités qui seront prévues par la loi de stabilisation financière et de compensation des dépôts, dite « gap law », dont le projet a été adopté en décembre dernier par le gouvernement et qui doit encore être examinée au Parlement.

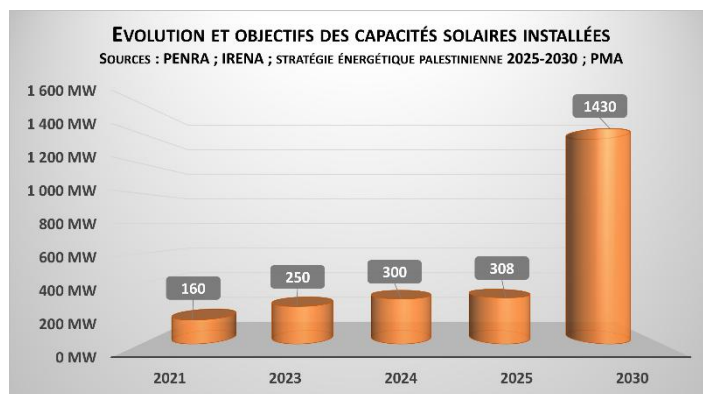
PALESTINE

1. PROGRAMME DE FINANCEMENT DE PROJETS D'ÉNERGIE SOLAIRE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

L'Autorité monétaire palestinienne (PMA) a lancé en mai 2026 le programme « Shamsi Palestine », destiné à financer des projets photovoltaïques portés par les collectivités locales via les banques palestiniennes. Le programme mobilise 25 M USD, dont 20 M USD financés par la PMA et 5 M USD apportés par plusieurs bailleurs européens (Autriche, Finlande et Norvège).

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie énergétique palestinienne 2025-2030, qui vise à porter les capacités de production d'énergies renouvelables à 1430 MW d'ici 2030, contre environ 300 MW actuellement. Le solaire constitue l'essentiel des capacités visées.

Le programme doit permettre de réduire les coûts énergétiques des municipalités et d'améliorer la résilience énergétique palestinienne, dans un contexte de forte dépendance aux importations d'électricité israéliennes et de contraintes budgétaires persistantes.



2. L'AGRICULTURE, SECTEUR REFUGE DANS UNE ÉCONOMIE PALESTINIENNE EN CRISE

Dans un contexte de ralentissement économique prolongé, l'agriculture joue un rôle croissant d'amortisseur social en Cisjordanie. Selon le *Palestinian Economic Policy Research Institute* (MAS), ce secteur apparaît comme un « buffer » économique face à la contraction du marché du travail et aux difficultés des secteurs des services et de la construction.

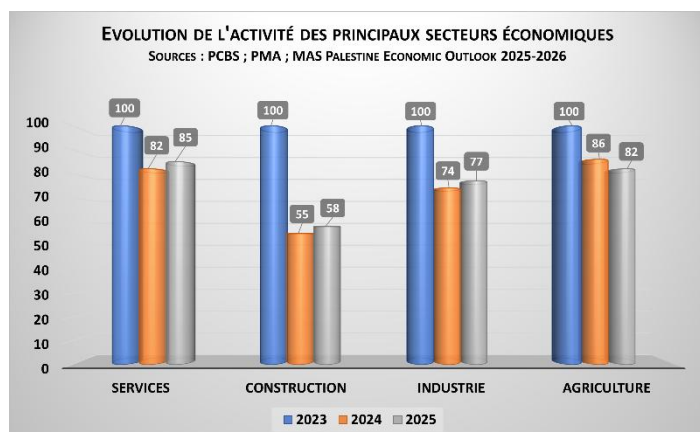
Les dernières estimations conjointes du PCBS et de la *Palestine Monetary Authority* montrent toutefois que l'activité agricole palestinienne reste fortement

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

fragilisée. En 2025, la valeur ajoutée agricole demeurait inférieure de 18 % à son niveau de 2023, avec un effondrement particulièrement marqué à Gaza.

Dans ce contexte, plusieurs programmes internationaux de soutien au secteur agricole ont été lancés ou renforcés, notamment autour de la sécurité alimentaire, des infrastructures hydriques et du soutien aux exploitations rurales. Les autorités palestiniennes cherchent également à développer des productions à plus forte valeur ajoutée et à limiter la dépendance alimentaire extérieure.



SYRIE

1. RETOUR DE VISA ET MASTERCARD

Après quinze années d'interruption due aux sanctions américaines, Visa et Mastercard reprennent progressivement leurs activités en Syrie avec le lancement d'un nouveau système de paiement électronique, appelé Paymera. Cette plateforme, détenue par le Fonds souverain syrien, doit relier les banques du pays aux réseaux internationaux de paiement et centraliser les transactions électroniques. Environ 4 200 terminaux de paiement ont déjà été installés, avec un objectif de 50 000 appareils d'ici fin 2026.

En parallèle, Qatar National Bank est devenue la première banque internationale à lancer des paiements numériques et des cartes MasterCard utilisables en Syrie et à l'étranger. La Banque centrale syrienne a officiellement autorisé ce type de coopération début mai 2026, dans le but de moderniser le secteur financier, développer le commerce en ligne et attirer davantage de devises

étrangères, provenant notamment des touristes et des expatriés syriens. Les autorités prévoient toutefois des plafonds de retraits et de dépenses pour limiter les sorties de dollars hors du pays.

2. RÉTABLISSEMENT DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE AVEC L'UNION EUROPÉENNE

Le Conseil de l'Union européenne a annoncé le lundi 11 mai le rétablissement de l'application intégrale de l'Accord de coopération entre l'Union européenne et la Syrie, abrogeant la décision 2011/523/UE qui suspendait plusieurs dispositions commerciales de l'accord dans le contexte des sanctions imposées à l'accord dans le contexte des sanctions imposées à l'ancien régime syrien. L'accord de coopération, conclu en 1977, constitue le cadre juridique régissant les relations économiques et commerciales entre la Syrie et l'Union européenne. Sa suspension partielle, instaurée en 2011 puis élargie en 2012, concernait notamment les échanges liés au pétrole, aux produits pétroliers, à l'or, aux métaux précieux et aux diamants. Selon le Conseil de l'UE, les conditions ayant motivé ces mesures ne sont désormais plus réunies à la suite des évolutions politiques intervenues en Syrie, notamment la chute du régime de B. al-Assad en décembre 2024 et les décisions européennes prises en 2025 visant à lever progressivement les sanctions économiques, à l'exception de celles maintenues pour des motifs de sécurité.

Sur le plan économique, cette reprise de l'accord pourrait favoriser la réouverture progressive des échanges commerciaux entre la Syrie et les États membres de l'UE, historiquement l'un des principaux partenaires commerciaux de Damas avant 2011. Avant le conflit, l'Union européenne absorbait une part importante des exportations syriennes, notamment dans le secteur énergétique, tandis que les entreprises européennes occupaient une place centrale dans les investissements et les équipements industriels. Le rétablissement du cadre de coopération devrait également faciliter la reprise des flux commerciaux, l'accès aux financements internationaux et le retour de certains investissements dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, des transports et de la reconstruction.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024/2025

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr